

Il y a déjà bientôt deux semaines que les Honorables membres de la Législature Canadienne sont réunis en Parlement dans notre ville. Ils ont commencé les débats parlementaires, et cette session, la troisième et la dernière de ce parlement. Une nouvelle élection générale devra se faire, l'été prochain, au tribunal du peuple, et sanctionnera ou désapprouvera la conduite de nos représentants. Il est probable que la session actuelle ne sera pas de longue durée : le discours du Trône ne contient pas un long programme politique ; les besoins actuels du pays ne réclament que très-peu de lois, et il paraît aussi que l'on veut attendre le résultat de la prochaine élection, pour proposer aux Chambres de nouvelles mesures de législation. Les membres sont tous d'accord là-dessus : ils seront donc d'expédition, comme ils en ont montré le désir. Nous devons cependant dire que les affaires n'ont pas été fort vite, depuis l'ouverture des Chambres, le 16 Mars : on n'a pu décider encore qu'une seule chose, la votation d'une adresse en réponse au discours du Trône. Cette adresse a été acceptée samedi dernier, et présentée à son Excellence le Gouverneur, l'après-midi du même jour, à l'hôtel du gouvernement. Les séances parlementaires sont interrompues depuis ce jour, et ne recommenceront que le mardi de la semaine après Pâques.

Ainsi voici le résumé fidèle des travaux de la Chambre depuis le commencement de la session. Le discours du Trône a été prononcé, discuté et accepté par une humble adresse des deux chambres. La Chambre Haute a accepté l'adresse au discours du Trône, presque sans opposition, et l'a présentée à son Excellence, Jeudi dernier : c'est l'Honorable Sir E. P. Taché qui l'a proposée. Depuis ce jour, les Honorables membres de la Chambre Haute ont introduit plusieurs bills. A la Chambre Basse, la discussion de l'adresse a occupé toutes les séances : elle a enfin remporté les suffrages de 62 membres contre 49, après avoir été discutée pendant cinq jours. Quelques bills ont été aussi introduits à la Chambre Basse. Les deux plus importants sont celui de M. Thibaudeau en faveur de la dissolution de l'Union des deux Canadas, et celui de M. Dorion en faveur du rappel du privilège qu'a le gouverneur d'accepter ou de refuser les bills, acceptés par la législature. Ces bills seront pris en considération.

La grande question qui a donc occupé la Chambre Basse si longtemps, a été de pouvoir présenter une adresse au discours du Trône. Ce projet d'adresse a été la pierre d'achoppement de l'opposition, contre le parti ministériel, à la tête duquel sont les Honorables MM. Cartier et McDonald. On a saisi de là occasion pour formuler contre l'administration actuelle tous les griefs qu'on lui reproche dans le camp de l'opposition ; nous énumérerons les principaux de ces griefs présentés par les membres les plus influents qui ont pris part à ces débats.

M. Loranger et M. Piché ont reproché

au gouvernement, et surtout à M. Cartier, une terrible démangeaison d'anglifier le pays : ils se sont surtout prononcé contre l'assimilation des lois qui régissent les deux sections de la Province, dont le discours du Trône a fait mention, et qui ne peut se faire, suivant eux, qu'au détriment du droit français, qui devra faire des concessions devant le droit anglais régissant le Haut-Canada. Les deux honorables membres ont parlé assez longuement, mais n'ont pas cru que leurs discours dusent faire changer l'aliéna de l'adresse auquel ils ont fait allusion. Ils ont voulu seulement protester en faveur du vieux droit français et conseiller au gouvernement de le respecter.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le sénat français a adopté définitivement et présenté à l'Empereur son adresse dans laquelle il déclare être parfaitement content de sa politique et avoir pleine confiance en lui pour l'avenir. Cinq membres seulement, et parmi eux M. De Larochefoucauld, ont combattu cette adresse avec chaleur. Le Prince Napoléon a prononcé à cette occasion un discours, qui a excité l'admiration du *Siccle*, et par conséquent les regrets sincères des Catholiques. Il y déclare que la dynastie Napoléonienne représente en France les principes de 1789, et qu'il faut effacer de l'Italie "cette tache noire" qui la souille.

Le général Piémontais Cialdini a commencé le bombardement de la citadelle de Messine. Fergola, qui la défend, a, dit-on, sous sa conduite 4,000 hommes, avec lesquels il est décidé à faire résistance, encouragé qu'il est par une lettre que vient de lui envoyer François II, et de plus par le succès que ses compagnons d'infortune à Civitella del Tronto ont remporté le 25 Février sur les Piémontais. Ceux-ci en effet, après avoir canonné cette place pendant un jour, tentèrent l'assaut et furent obligés de s'en éloigner avec perte, accablés par la mousqueterie des assiégés.

On signe en ce moment à Varsovie une pétition à l'Empereur de Russie, pour lui demander le rétablissement de la constitution de 1815, suspendue depuis plusieurs années. Le mécontentement des Polonais contre le gouvernement russe, a été fortement aggravé, par un événement tout récent. Le 24 Février, la société agronomique de Varsovie a voté, en présence du ministre intérieur, une résolution contraire aux vues du gouvernement, et qui tend à assurer la propriété du sol aux serfs que les Russes veulent laisser à l'état de fermiers. Le lendemain, pendant que les habitants réunis dans les églises, célébraient l'anniversaire d'une de leurs gloires militaires, la police russe fondit sur eux et les dispersa : il y eut plusieurs blessés, entr'autres le chef de police lui-même : il y eut aussi plusieurs morts. Ces scènes se renouvelèrent le 27, lors du convoi funèbre et de la sépulture des défunts. Les habitants de Varsovie sont maintenant dans la tristesse et portent le deuil de leurs compatriotes morts.

Le roi de Danemark a proclamé dernièrement la liberté de conscience dans son royaume, et vient de recevoir un bref Apostolique qui le remercie de cet acte de générosité.

Au Mexique, un différend a eu lieu entre le gouvernement de Juarez et le ministre de France, M. de Saligny. Un établissement des sœurs de la charité, sous la protection de France, a été pillé par Juarez. Les objets volés ont été rendus, sur les instances du ministre français. Mais le gouvernement révolutionnaire veut lui refuser maintenant le droit de protéger l'institution.

Un des Etats du Sud, le Texas, fait tous ses efforts pour faire entrer le Nouveau-Mexique dans la Confédération de Montgómery.

JEUX ET FÊTES DE LA GRÈCE.

Tout brillants qu'ils fussent, comme ils ne se célébraient que de quatre en quatre ans, les jeux Olympiques n'auraient pu satisfaire les inclinations des Grecs, et ce laps de temps eut paru un siècle à ce peuple volage et avide de plaisirs. Il fallait donc en créer de nouveaux pour remplir les intervalles : tel était le but des jeux Pythiques, des jeux Néméens et des jeux Isthmiques. Ces derniers étaient célébrés en l'honneur d'Hercule dans l'Isthme de Corinthe. La Grèce en rapportait la fondation au grand Thésée. Les jeux Néméens remontent à la fameuse expédition des Argonautes : ces vétérans, chargés de lauriers, à leur retour de la Colchide, où les avait attirés l'appât de la Toison d'or, simulèrent entre eux dans une petite forêt de Némée, des jeux dont les Grecs renouvelèrent plus tard le souvenir tous les deux ans. On y reproduisait dans un cadre plus étroit toute les luttes, tous les exercices des jeux Olympiques. Mais je m'arrêterai seulement à parler des jeux Pythiques où l'on voyait l'heureuse alliance des exercices du corps et de ceux de l'esprit.

Qui ne connaît la fable du serpent Python, de cet hôte terrible, né du limon de la terre, le fléau des dieux et des hommes ? Un dieu peut seul en triompher. Voilà comme la Grèce avait embelli peut-être une simple lutte semblable à celles que livrent tous les jours l'Indien et l'Africain dans leurs déserts et leurs forêts. Cependant, pour perpétuer la gloire du vainqueur Apollon, on établit des solennités quinquennales, et Python donna son nom aux jeux Pythiques : sa dépouille servit à couvrir le trépied de la Pythonisse ; Delphes devint le sanctuaire des jeux Pythiques.

Quel tableau riant à l'approche de ces fêtes ! Qu'il est curieux de voir tout un peuple quitter encore un moment ses travaux, *liber laborum*, pour jouir de quel-